

# A dé Le journal

N° 13 - Avril 2017

## Éditorial



En ce début de printemps vive le changement : d'heure, de saison, de présentation de ce nouveau journal, de véhicules à la mairie, de procédures administratives pour les papiers d'identité et de gouvernement.

En effet c'est le 23 avril et le 7 mai que nous allons élire notre nouveau président. Je vous rappelle que c'est un devoir civique que d'aller voter et, il faudrait peut-être faire comme dans d'autres pays, sanctionner ceux qui ne prennent pas la peine de se déplacer aux urnes pour voter. Je souhaite que les électeurs prennent conscience de l'importance de ces votes au lieu de rouspéter pendant 5 ans par la suite, car nous serons tributaires du choix que nous ferons. Il est vrai que le choix est difficile :

entre ceux qui font des promesses utopiques, ceux qui se disaient exemplaires mais qui ne le sont pas vraiment, ceux qui n'ont même pas une petite expérience d' élu, ceux que je considère comme des révolutionnaires qui veulent le partage mais uniquement avec ceux qui en ont plus qu'eux, ceux qui voient uniquement la vie en bleu, etc.

Choix très difficile, et comment ne pas être dégoûté comme beaucoup de la politique, quand on voit comment ils fonctionnent en pensant surtout à eux, en plaçant non pas des gens capables et responsables mais les petits copains aux plus hautes fonctions de l'état. J'ai lu il y a peu que l'argent change l'homme, comme c'est vrai !

Je ne peux pas vous dire pour qui voter, mais je vous demande de vous intéresser au débat et de choisir le meilleur pour vous, pour notre pays, et pour l'avenir de nos enfants afin qu'ils ne soient pas les héritiers de notre « laisser aller ».

**Jean-Marc Boya**



**Le repas des aînés 2017**



## Sommaire

*Mémoire .....* p 2

*Les commissions...* p 3

*L'action municipale...* p 4

*Les associations...* p 5

*Les associations...* p 6

*L'agglomération....* p 7

*L'agenda...* p 8



Le carnaval des enfants organisé par « Adécole »



Les enfants de l'accueil de loisirs avec leur hôtel à insectes



En reconnaissez-vous ? Photo de classe prise vers 1960

## la commission des finances

Cette commission est aujourd'hui composée de trois membres plus le maire : Jean-Marc (maire), Didier (adjoint au maire), Sandrine et Angel (élus). Au début de notre mandat, nous avions aussi Francis qui, avant de nous quitter, nous a mis le pied à l'étrier.

Depuis son départ nous continuons notre mission. Stéphanie, notre secrétaire comptable gère le logiciel, la comptabilité et nous assiste pour élaborer le budget en nous aidant à comprendre les différentes lignes comptables.

Notre mission est d'optimiser l'utilisation des fonds publics, en recherchant à ne pas augmenter les impôts et en essayant de diminuer les dépenses. Les difficultés causées par l'assainissement nous empêchent de mener plus d'actions. Mais nous avons bon espoir avec la réalisation des travaux qui vont réduire les dépenses d'assainissement. Ces travaux devraient commencer cette année. Nous nous réunissons évidemment plusieurs fois par an. Lors de ces réunions nous abordons :

- Le compte administratif : résultats de l'année passée.
- La préparation du budget prévisionnel voté par le conseil municipal début du 2ème trimestre.
- Le budget supplémentaire permet d'ajuster les comptes.

D'autres réunions ont lieu dans le courant de l'année pour faire un point de la situation.

Toujours en relation avec Stéphanie, nous garderons notre ligne de conduite avec rigueur et transparence.

Ne connaissant pas à ce jour le montant des dotations, nous n'avons pas encore voté le budget prévisionnel.

Vous trouverez ci-après le compte administratif du budget principal 2016 validé par le percepteur.



La section fonctionnement est excédentaire de 79 615,84€.

La section investissement est déficitaire de 45 888,66€

Sandrine, Angel et Didier

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DÉPENSES                             |                     | RECETTES                                 |                     |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------------------------|---------------------|
|                                      |                     | Résultat reporté 2015                    | 15 772,83 €         |
| Charges de gestion générale          | 112 706,07 €        | Produits des services                    | 52 881,10 €         |
| Charges de personnel                 | 123 971,61 €        | Impôts et taxes                          | 287 114,66 €        |
| FPIC                                 | 16 424,00 €         | Dotations (DGF, Participation Poste ...) | 97 950,40 €         |
| Contributions+Subventions+Indem élus | 115 620,07 €        | Revenus des immeubles                    | 11 696,56 €         |
| Intérêts d'emprunts                  | 17 080,45 €         | Autres produits                          | 2,49 €              |
| <b>DÉPENSES RÉALISÉES</b>            | <b>385 802,20 €</b> | <b>RECETTES RÉALISÉES</b>                | <b>465 418,04 €</b> |

### SECTION D'INVESTISSEMENT

| DÉPENSES                                  |                    | RECETTES                                       |                    |
|-------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------|--------------------|
| Capital d'emprunts                        | 35 678,82 €        | Subventions sur travaux (FAR, Amendes police)  | 26 283,48 €        |
| Salle des fêtes (Travaux +Lave vaisselle) | 23 748,16 €        | Dotations fonds divers (taxe aménagement, ...) | 12 929,39 €        |
| Travaux de voirie                         | 20 895,17 €        | Solde d'exécution (report 2015)                | 1 540,35 €         |
| Travaux accessibilité bât. communaux      | 6 319,73 €         |                                                |                    |
| <b>DÉPENSES RÉALISÉES</b>                 | <b>86 641,88 €</b> | <b>RECETTES RÉALISÉES</b>                      | <b>40 753,22 €</b> |



**Poste transformateur des « Coumettes » :** La démarche volontaire engagée par le conseil municipal pour lutter contre les incivilités d'affichage sur l'ensemble du village s'est symboliquement soldée auprès d'Énedis gestionnaire du réseau électrique par une volonté commune de résoudre ce problème, et c'est sur le poste de transformation électrique que ce changement s'est fait avec la réalisation d'une véritable « œuvre d'art » très appréciée par de très nombreux concitoyens ...sauf, qu'au regard de l'enthousiasme suscité par cette déco, il paraît indispensable de graffer le dernier côté du bâtiment. Pas de souci ! KILLA l'artiste graffeur, reviendra cet été bénévolement en animation à l'accueil de loisirs pour faire partager ses talents auprès de tous nos jeunes Adéens.



**Réunion d'information publique Route Forestière :** La quarantaine de personnes présentes à cette réunion proposée par les élus des trois communes s'est montrée très intéressée par la présentation de ce projet. Mathieu et Samuel, techniciens ONF, en véritables pros ont pu apporter toutes les explications à la création, au financement et au déroulement de cet ambitieux chantier qui débutera début juillet. D'ici là, il nous faudra définir un statut réglementé de circulation commun à Adé, Ossun et Bartrès.

**Travaux d'élagage rue de la Lande :** Permettre à de jeunes apprentis de connaître la réalité du terrain, c'est le défi que nous avons proposé aux stagiaires du centre de formation forestière de Vic en Bigorre. Encadrés par leur sympathique et compétent professeur Xavier Corbel, ils ont réalisé débardage, élagage et nettoyage de la parcelle communale. Ils ont ensuite cubé et entreposé le bois en 10 lots vendus aux particuliers. Bon Boulot !

**Agence Postale Communale :** Le taux de fréquentation et les bons résultats qui en découlent nous ont amené à réaliser des travaux sur ce bâtiment communal. Avec l'aide de la commission départementale de présence postale territoriale, nous avons engagé des travaux d'entretien permettant d'améliorer la propreté, l'accessibilité, l'étanchéité et la sécurité.

**Free Mobile :** La société d'opérateur téléphonique a déposé une demande d'accueil d'une station relais à l'intérieur du clocher de l'église. Après présentation de l'étude et accord de principe du conseil municipal nous vous invitons à venir consulter le dossier d'information mis à disposition par l'opérateur à la mairie d'Adé.

**Contrat Prestations Assainissement :** Arrivé à échéance en janvier 2017, et après consultations auprès d'entreprises compétentes en la matière, c'est désormais et pour une durée de trois ans l'entreprise SAUR (déjà prestataire pour l'eau) qui assurera toutes les tâches de nettoyage et entretien du poste de refoulement mais aussi du réseau public d'assainissement.

**Travaux RN21 :** Les travaux de réfection ( dernière couche ) dans l'agglomération d'Adé reprendront le lundi 24 avril, dureront 1 semaine et se feront de nuit.

**Mise à disposition de piège à frelons :** La commune met à la disposition de ses habitants pour l'année 2017 quelques pièges à frelons. S'adresser à la mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Claude Dambax

#### **Infos navette :**

La navette est prête à reprendre son service, les inscriptions se font à la mairie du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

### Union Sportive Adéenne

Le dimanche 26 mars, le club de l'US ADÉ recevait ses fidèles sponsors sans qui le club ne pourrait pas fonctionner. Étaient également conviés les éducateurs de l'école de rugby Lourdes-Adé, ainsi que leurs épouses.

Christiane Dambax et André Mazouat les ont tour à tour remerciés pour leur aide apportée au club.

Les résultats ne sont pas encore au rendez-vous, sauf peut-être pour l'équipe réserve, mais l'ambiance et la convivialité sont toujours là.



### Valmont Quinze

#### Quelques nouvelles de Valmont XV

La saison 2016/2017 a débuté comme tous les ans dès le 4 septembre avec un peu d'inquiétude pour la suite, car plus de vingt gamins passaient en catégorie supérieure et une dizaine ne reprenaient pas. Comment allait être l'effectif de notre école de rugby si bien fournie en gamins depuis quelques années.

Sans surprise puisque après quelques entraînements nous nous retrouvions avec approximativement le même effectif que l'année passée. La saison débutait calmement par des entraînements, quelques tournois ou nos gamins se comportaient dignement.

Le 11 novembre, invités par les organisateurs des cérémonies commémoratives, environ 80 enfants de Valmont XV étaient présents au monument aux morts de Lourdes, puis, pour continuer nous avons participé au loto organisé par le Rotary et le Lions Club en faveur de la recherche contre le cancer. Le 21 décembre, 130 petits rugby-mans recevaient du père Noël un très beau coupe-vent. En suivant nous les avons équipés d'une tenue entièrement renouvelée (short, chaussettes, maillots) le tout floqué par nos partenaires. Au niveau des résultats, ils sont en nette progression. La classe rugby du collège de Sarsan, presque entièrement formée de gamins de Valmont XV et entraînée par des éducateurs de Valmont XV est championne départementale.

Pour finir, samedi 1<sup>er</sup> avril, et ce n'est pas un poisson, lors du repas du comité départemental du 65, Serge CAZENAVETTE éducateur à Valmont depuis une douzaine d'années, a été récompensé comme éducateur méritant par Mr LAPORTE président de la fédération en personne. Nous étions une trentaine pour l'accompagner, avec entre autres Mme la présidente de l'US ADÉ.

Voilà pour un début de saison bien rempli.

Gérard Hernandez



L'école de rugby Valmont XV avec leur nouvel équipement et les équipiers 1 et 2 du FCL XV

### Comité des Fêtes

- Le comité des fêtes organise le **Lundi 17 avril** son Omelette Pascale.

A 10h30, chasse aux œufs pour les enfants.

A 12h00, apéritif puis repas. Au menu :

Tourin à la tomate

Omelette au saucisson et pommes de terre

Croustade et salade de fruits.

Le prix du repas est fixé à 10€, café compris. Seul le vin est en supplément.

Pour des raisons d'intendance, **les inscriptions sont à faire avant le 13 avril à l'épicerie POUTOU**

- Soirée Moules Frites pour le feu de la St Jean le 10 juin
- Le Vide Greniers aura lieu le 9 juillet.



*L'association Animation Diffusion Échanges – Les Exquis Mots*

# FESTIVAL

des

## EXQUIS MOTS

**Vendredi 28 avril 2017 - Salle des Fêtes - 21 H - Libre participation**

**Théâtre : Comédie « Chère Amélie »**

**par Les Exquis Mots d'Adé.**

**Samedi 29 avril 2017 - Salle des Fêtes - 17 H 30 - Gratuit**

**Rencontre / Débat avec Christian Laborde**

**sur les thèmes : Le Tour de France - La cause des vaches**

**Dimanche 30 avril - Salle des Fêtes - 17 H 30 - Gratuit**

**Présentation et dédicaces de l'album jeunesse :**

**« Le tri, c'est chouette ! » auteur : M. Ange Brossard**

**Récital Michel Angina et Céline Lauron**

**Remise des prix du Concours de nouvelles :**

**Présidente du jury Anne Lasserre-Vergne**

**Repas du festival (sur réservation)**

\*\*\*\*\*

**Jendredi 4 mai 2017 - Groupe scolaire Donatien Arberet**

**Rencontre des élèves avec un auteur**

**Vendredi 5 mai 2017 - Salle des Fêtes - 21 H**

**Concert « JOAN DE NADAU » (3p)**

**Tarif : 15 € l'entrée sur Réservation**

**À l'Espace Culturel Leclerc LOURDES**

Du côté de Tarbes Lourdes Pyrénées notre nouvelle agglomération, les choses se mettent en place petit à petit et ce n'est pas simple. Toutefois, il y a une bonne ambiance et les dossiers avancent mais ce sera long. Au niveau de la fiscalité, nous nous dirigeons vers l'option du droit commun et un lissage des taux sur 13 ans. En ce qui concerne les écoles comme nous nous y attendions, ce ne sera pas une compétence communautaire et il faudra créer un syndicat pour continuer comme aujourd'hui avec un fonctionnement qui marche bien dans l'ensemble. Cependant, avec le changement de gouvernement, que va-t-il se passer au niveau des rythmes scolaires, des TAP, et de l'enseignement en général, attendons le nouveau ministre. La CCPL n'existe plus mais un PLUI avait été lancé sur cet ancien territoire et il continue à se mettre en place. Il devra être terminé en 2019. Actuellement il y a sur ce périmètre 184 ha constructibles, le hic c'est que les 2/3 sont sur les communes de Lourdes, Bartrès et Adé qui elles sont encore en POS. Le principe d'un PLUI veut que ces surfaces en fonction des volontés politiques et des besoins de chaque commune ou secteur soient partagées. Ce qui veut dire qu'il va falloir être extrêmement vigilant car, évidemment, ces 3 communes dont la notre risquent d'être fortement impactées et vont voir des terrains classés constructibles à ce jour être déclassés demain. Cela s'est déjà passé sur d'autres communes. Sauf si, évidemment, des permis de construire sont en cours. Nous ferons du mieux possible pour conserver ces terrains tels quels, mais il n'y a aucune garantie à ce jour. Nous vous conseillons d'être très vigilants lors de l'enquête publique qui aura lieu.

**Jean-Marc Boya**

### *L'Accueil de loisirs et les insectes*

Entre le 20 février et le 31 mars, les enfants de l'accueil de loisirs d'Adé sont partis à la découverte du monde des insectes, à travers un projet éducatif, écologique, esthétique et ludique !

A travers les différentes activités mises en place les enfants ont pu (re)découvrir la nature au quotidien, ont appris à respecter les insectes, à se familiariser avec eux (Voir les insectes d'un autre œil, être conscients de leur importance, montrer l'avantage pour les jardins du retour des insectes (contre les nuisibles, etc.), intérêt de bannir les pesticides...).

Les enfants ont pu entre autres fabriquer des hôtels à insectes pour eux, et l'équipe d'animation les a accompagnés pour la création d'un grand hôtel qu'ils ont offert à la commune.

Créer des refuges à insectes c'est d'abord une action concrète et simple qui rentre dans le cadre de la protection quotidienne de la vie sauvage et des insectes en particulier. Ils deviendront des lieux extraordinaires d'observation où nous pourrons surprendre les insectes, découvrir leurs mystères, les dessiner, les photographier, les filmer... Nous avons également eu la visite de Francis Philix, apiculteur juillanais, qui est gentiment venu parler de sa passion des abeilles, en apportant même une ruche à l'accueil de loisirs. Le projet sera sans aucun doute la porte ouverte à d'autres questions sur le respect de l'environnement, et donc à d'autres projets éco-citoyens à mettre en place au fil du temps.

Prochaine session de TAP : « L'Art est un jeu d'enfant », où nous initierons les enfants à différentes formes d'Art (art urbain, culinaire, land'art, arts plastiques, art martial, etc.)

**Frédéric Nogueira**



**L'inauguration de l'hôtel des insectes placé dans le square**



**2ème trimestre 2017**

- **Lundi 17 avril :**  
10 H 30 - Chasse aux œufs  
12 H 00 - Salle des Fêtes  
**OMELETTE PASCALE**
- **Samedi 22 avril :**  
11 H à 12 H - Salle Culturelle (bas)  
**LECTURE DE CONTES**
- **Du 28 au 30 avril :**  
**Festival des**  
**« EXQUIS MOTS »**
- **Vendredi 5 mai :**  
21 H 00 - Salle des Fêtes  
**Concert JOAN DE NADAU**
- **Samedi 13 mai :**  
11 H à 12 H - Salle Culturelle (bas)  
**LECTURE DE CONTES**
- **Jeudi 8 juin :**  
Soirée Théâtre - 21 H Salle des Fêtes  
**LES PETITS EXQUIS MOTS**
  - **Samedi 10 juin :** Au Stade  
**Soirée MOULES - FRITES**
- **Samedi 24 juin :**  
11 H à 12 H - Salle Culturelle (bas)  
**LECTURE DE CONTES**
- **Samedi 9 juillet :**  
**VIDE GRENIERS**

**Voyage 2017 : Pic du Midi de Bigorre**

Votre journée au sommet des Pyrénées

**Samedi 17 juin 2017**

**Programme :**

Départ en car d'Adé puis ascension en téléphérique depuis La Mongie. Au sommet, sur les terrasses, tables panoramiques. À l'espace muséographique nous suivrons l'aventure des hommes qui ont fait le Pic. Dans le planétarium (nouveau et le plus haut d'Europe) nous serons emportés dans des voyages à la découverte des étoiles.

Au moment de la pause déjeuner, c'est face aux Pyrénées que nous dégusterons le menu du chef.

**Heure de départ : 8 H – Heure de retour : 19 H.**

**Participation : 60 € par personne adulte.**

**Inscriptions : du 1er au 31 mai 2017 auprès de :**

► **Hervé Ruffier au 06 87 81 04 60**

► **Anne-Marie Ruffier des Aimes au 05 62 94 98 57**

► **ou Gérard Casson 05 62 94 59 31.**

**Vie pratique*****État-civil***

**NAISSANCES** : Chloé BOISSE

**MARIAGES** : Magalie RICOTE et Fabien PESQUÉ  
Sandra DUARTE et Christopher LALANNE

**DÉCÈS** : Michel SEGARRA

**MAIRIE** : Ouverture : du lundi au vendredi : 9h à 12h.  
Adresse courriel : mairie-dade@wanadoo.fr

Site internet : mairie-ade.fr  
**LA POSTE** : Ouverture : du lundi au vendredi : 12h15 à 15h15

**DÉCHETTERIE** : Pour les encombrants appeler au 0800 770 065.

**Directeur de la publication :**

**Jean-Marc Boya**

**Rédacteurs :**

**Séverine Hourné** avec les membres des commissions

**Mise en page :**

**Louis Joly**

**Impression** : PHD Diffusion